

**Implantation d'une installation d'éclairage public au chemin de Verney et extension du réseau d'alimentation électrique – Installation de deux luminaires et d'un tableau électrique à la déchetterie – Demande de crédit**

---

AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. ANALYSE DE LA SITUATION**

Le chemin de Verney et la déchetterie communale ne possèdent, à l'heure actuelle, aucune installation d'éclairage public. Dans le cadre de l'extension du réseau d'éclairage public communal, et sensible tant à la sécurité qu'au confort de ses concitoyens, la Municipalité a pris la décision de soumettre à l'approbation du Conseil communal le présent préavis relatif à l'implantation d'une installation d'éclairage au chemin de Verney. Ce chemin est très fréquenté de par la présence de la déchetterie communale, de la garderie "Les Bout'choux", ainsi que de plusieurs entreprises.

Profitant des travaux demandés, le Service Intercommunal de l'Électricité (SIE SA) réalisera simultanément l'infrastructure nécessaire à l'extension du réseau d'alimentation électrique sur ce chemin, permettant ainsi le raccordement de notre déchetterie au dit réseau afin d'y installer deux luminaires et un tableau électrique.

**2. DESCRIPTIF DU PROJET**

**2.1 Eclairage public chemin de Verney**

Une fouille d'environ 80 mètres sera réalisée afin d'étendre le réseau basse tension existant pour permettre l'alimentation de 6 luminaires de type Sélénium fonctionnant avec des lampes au sodium de 70 watts. Cette fouille permettra également de réaliser un raccordement électrique ainsi que la pose d'une armoire électrique devant le portail de la déchetterie communale.

## 2.2 Installation d'une armoire électrique et de deux luminaires à la déchetterie

Concernant la déchetterie communale, le projet prévoit l'installation de deux luminaires sur mâts de 9 mètres avec des lampes au sodium de 150 watts, ainsi que d'une armoire électrique. Les travaux de génie civil sur le site de la déchetterie seront réalisés par la voirie.

Pour ces deux objets, la direction de projet et des travaux sera réalisée par le Service des travaux pour le génie civil et par le SIE SA pour leurs travaux.

## 3. ASPECT FINANCIER

3.1	Raccordement électrique Ch. de Verney	Fr.	18'000.--
3.2	Eclairage public Ch. de Verney	Fr.	18'800.--
3.3	Travaux de génie civil Ch. de Verney	Fr.	20'000.--
3.4	Luminaires déchetterie	Fr.	8'800.--
3.5	Travaux de génie civil déchetterie	Fr.	2'000.--
3.6	Tableau électrique déchetterie	Fr.	14'400.--
3.7	Divers et imprévus	Fr.	<u>5'000.--</u>
	<b>Montant total TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b>87'000.--</b> =====

## 4. FINANCEMENT

Le montant de **Fr. 87'000.--** (huitante-sept mille francs) sera couvert par la trésorerie courante. L'amortissement interviendra dès la fin des travaux, par prélèvement en une fois sur le fonds de réserve pour investissements futurs (compte n° 9282.11).

Cette dépense engendrera de nouvelles charges annuelles d'exploitation estimées à Fr. 830.-- environ (énergie et remplacement des ampoules).

\* \* \*

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N° 14/2007;
- ouï les rapports des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

1. d'approuver l'implantation d'une installation d'éclairage public au chemin de Verney et l'extension du réseau d'alimentation électrique, ainsi que l'installation de deux luminaires et d'un tableau électrique à la déchetterie;
2. d'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de **Fr. 87'000.--** (huitante-sept mille francs) pour sa réalisation;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante. L'amortissement interviendra dès la fin des travaux, par prélèvement en une fois sur le fonds de réserve pour investissements futurs (compte n° 9282.11).

\* \* \*

Approuvé par la Municipalité le 6 septembre 2007.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic            Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin            Ph. Poget

**Annexes:**        1 plan situation générale  
                  1 plan situation luminaires déchetterie

### Délégués municipaux à convoquer:

- Par la commission ad hoc:            M. Christian Maeder, section des travaux
- Par la commission des finances:    M. Pierre Kaelin, Syndic, section des finances

Écublens/VD, le 6 septembre 2007

CM/MM/mg